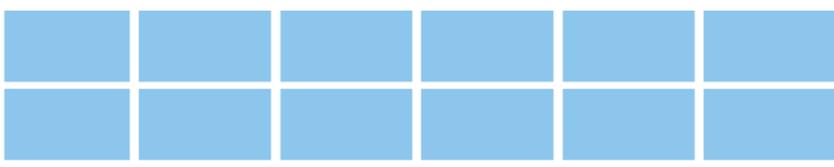


SANTÉ DU RÉCIF



Couverture de corail dur ✕



INFORMER LA COMMUNAUTÉ



LA COMMUNAUTÉ DISCUTE DES PROBLÈMES ET DES ACTIONS



MESURES DE GESTION FORTEMENT RECOMMANDÉES

JAN-MAR AVR-JUIN AVR-SEP OCT-DÉC JAN-MAR AVR-JUIN

MODÉRÉ

OPTIONS DE GESTION APPROPRIÉES :

- Sensibiliser la communauté
- Discuter des tendances récentes (déclin de la couverture corallienne)
- Examiner les résultats du suivi des impacts pour déterminer les causes potentielles du déclin (p. ex. tempête, acanthasters, blanchiment)
- Discuter des mesures de gestion possibles (p. ex. retrait des acanthasters, interdiction de marcher sur le récif)
- Continuer à surveiller, peut-être plus souvent
- Informer le comité des pêches des résultats et des actions

FAIBLE

OPTIONS DE GESTION APPROPRIÉES :

- Identifier la cause du déclin (p. ex. acanthasters, blanchiment, tempête)
- Appliquer les mesures de gestion appropriées du plan de gestion (p. ex. élimination des algues ou des acanthasters, protection du récif)
- Discuter du respect des règles du plan de gestion (si existant)
- Minimiser les autres pressions sur le récif (mouillage, marche sur le récif, engins de pêche qui peuvent s'emmêler, ruissellement)
- Continuer à surveiller, en répétant les enquêtes dans 3 à 6 mois
- Informer le comité des pêches des résultats et des actions

IMPACTS



Algues ✕



Corail blanc +



acanthasters ●



Corail cassé #



INFORMER LA COMMUNAUTÉ



LA COMMUNAUTÉ DISCUTE DES PROBLÈMES ET DES ACTIONS



MESURES DE GESTION FORTEMENT RECOMMANDÉES

JAN-MAR AVR-JUIN AVR-SEP OCT-DÉC JAN-MAR AVR-JUIN

MODÉRÉ

OPTIONS DE GESTION APPROPRIÉES :

- Sensibiliser la communauté
- Discuter des tendances récentes en matière d'impacts
- Identifier les causes potentielles des impacts
- Discuter des mesures de gestion possibles (p. ex. retrait des Acanthaster, interdiction de marcher sur les récifs)
- Continuer à surveiller, peut-être plus souvent
- Informer le comité des pêches des résultats et des actions

HAUT

OPTIONS DE GESTION APPROPRIÉES :

- Appliquer les mesures de gestion appropriées du plan de gestion (p. ex. élimination des algues et des acanthasters, protection des récifs)
- Discuter du respect des règles du plan de gestion (si existant)
- Minimiser les autres pressions sur le récif (p. ex. ruissellement, pression de pêche et engins destructeurs, ancrage, marche sur les récifs)
- Continuer à surveiller, en répétant les enquêtes dans 3 à 6 mois
- Informer le comité des pêches des résultats et des actions



Pacific Community  
Communauté du Pacifique

